



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Paris le 2 mars 2015

**Direction générale  
de l'enseignement  
scolaire**

**Service du budget, de  
la performance et des  
établissements**

**Sous-direction de la vie  
scolaire, des  
établissements et des  
actions socio-  
éducatives**

**Mission prévention des  
discriminations et  
égalité fille-garçon**

DGESCO-B3-MDE  
N° 2015-0006

Affaire suivie par  
Judith Klein

Téléphone  
01 55 55 30 18

110 rue de Grenelle  
75357 Paris 07 SP

La ministre de l'éducation nationale, de  
l'enseignement supérieur et de la recherche

à

Mesdames les rectrices et Messieurs les  
recteurs d'académie

Mesdames les inspectrices et Messieurs les  
inspecteurs d'académie – directrices et  
directeurs académiques des services de  
l'éducation nationale

**Objet** : Semaine d'éducation contre le racisme et l'antisémitisme  
du 16 au 21 mars 2015

L'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, en choisissant en 1966 la date du 21 mars comme journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, rendait hommage aux manifestants tués à Sharpeville, en Afrique du Sud, le 21 mars 1960. Elle avait adopté un an plus tôt la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, ratifiée par la France, et n'a cessé depuis de rappeler à la communauté internationale l'impératif de prévention du racisme, de l'antisémitisme, de la xénophobie et de toutes les formes de discriminations fondées sur l'origine.

Grande cause nationale 2015, la lutte contre le racisme et l'antisémitisme revêt aujourd'hui, au lendemain des attentats qui ont endeuillé notre pays, une importance majeure et forme l'un des socles de la Grande mobilisation de l'Ecole pour les valeurs de la République. A cet égard, la semaine d'éducation contre le racisme et l'antisémitisme, qui aura lieu du 16 au 21 mars 2015, doit constituer, pour l'ensemble de la communauté éducative et les partenaires de l'école, un temps fort de réflexion et d'action pour rappeler le sens des valeurs de respect, de dignité et d'égalité et les faire vivre, à la fois dans les enseignements, les actions éducatives et l'ensemble des situations concrètes de la vie scolaire.

Je vous saurais gré d'informer les directrices et directeurs d'école, chefs d'établissement des collèges, lycées professionnels et lycées d'enseignement général et technologique, de l'importance, notamment, de faciliter au cours de cette semaine les interventions d'associations complémentaires de l'enseignement public concourant à la prévention du racisme, de l'antisémitisme et des discriminations.

Cette semaine doit aussi être l'occasion de mettre en valeur les projets pédagogiques menés tout au long de l'année dans le champ de l'éducation à la citoyenneté, de l'éducation aux droits de l'homme et de l'éducation aux usages responsables des technologies numériques. Une cohérence pourra être également opportunément recherchée avec la semaine d'éducation à la presse et aux médias, qui aura lieu du 23 au 28 mars et dont le thème est le suivant : « La liberté d'expression, ça s'apprend ».

La Grande mobilisation pour les valeurs de la République poursuit notamment l'objectif de développer la citoyenneté et la culture de l'engagement avec tous les partenaires de l'École. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les Assises de l'école et de ses partenaires pour les valeurs de la République, dont l'organisation coïncide cette année avec la semaine d'éducation contre le racisme. Les actions menées par les établissements scolaires au cours de cette semaine pourraient utilement, si vous le jugez pertinent, être mises en valeur lors des Assises, afin d'encourager la mobilisation conjointe de l'école et de ses partenaires. Je vous invite, par ailleurs, à promouvoir auprès des équipes éducatives les ressources locales et les actions remarquables.

Les équipes éducatives pourront consulter les ressources référencées sur le site Eduscol, à l'adresse suivante : <http://eduscol.education.fr/cid86337/du-16-au-21-mars-2015.html>.

Je vous remercie de votre engagement personnel et de celui de l'ensemble de la communauté éducative dans votre académie à l'occasion de cette semaine.

Pour la ministre et par délégation  
La directrice générale de l'enseignement scolaire

  
Florence ROBINE